

NEUBLANS-ABERGEMENT

Canton Tavaux, arrondissement Dole, 528 habitants
ISMH 2013

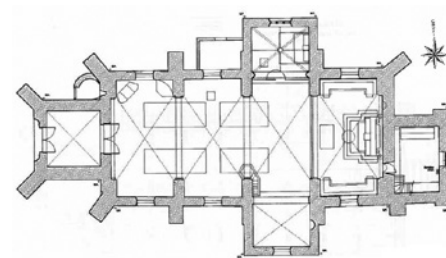
L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE de Neublans s'élève au bord d'un plateau calcaire qui domine le cours inférieur du Doubs. Une charte établie en 1083 par l'archevêque de Besançon, Hugues de Montfaucon, connue par le *vidimus* qu'en fit en 1208 l'un de ses successeurs, Amédée de Dramelay, énumère parmi les biens dont il confirmait la possession à Bernard, abbé de Baume, l'église de Neublans (*Neblensem ecclesiam*), cédée à l'abbé par Gauthier, seigneur du château ou place forte du lieu (*Walterio, ejusdem castri domino*), avec l'accord de ses frères Hugues et Étienne, et du curé Bernard. En 1089, le pape Urbain II confirmait cette possession. Neublans fut le siège de l'un des anciens doyennés du diocèse de Besançon, ce qui prouve une implantation ecclésiastique précoce et continue, tandis que des liens se maintinrent au cours du temps entre l'église et les seigneurs successifs de la vaste seigneurie de Neublans. Aujourd'hui encore, le château moderne, ses dépendances, l'église et sa « grange » ou presbytère forment un ensemble architectural isolé de belle venue que l'emploi privilégié de la brique et de la tuile plate unifie harmonieusement.

La seigneurie souffrit de ce qu'elle devint frontalière avec le duché de Bourgogne par l'échange que fit Jean de Chalon en 1237 avec le duc Hugues de ses biens d'Outre-Saône (rive droite de la Saône), dont le comté d'Auxonne riverain de Neublans, contre plusieurs seigneuries du comté de Bourgogne ; les armées ducales et françaises ravagèrent la place lors des guerres qui sévirent jusqu'à l'annexion du comté de Bourgogne à la France par Louis XIV en 1674-1678.

L'apparence générale de l'édifice actuel ne révèle rien, de prime abord, de sa véritable ancienneté, d'autant que les textes évoquent une « reconstruction » à partir de 1698, concomitamment à celle du château ruiné après l'annexion, à l'instigation du nouveau seigneur des lieux, le



1. Vue générale de l'église



2. Plan



3. Façade sud-est

marquis Jean Claude Joseph de Froissard, marquis de Broissia. Un clocher-porche quadrangulaire ouvre sur une nef de deux travées dont les arcs doubleaux et les voûtes d'arêtes surbaissées retombent sur des pilastres à chapiteaux « corinthiens » composites en stuc, adossés à des piliers assez saillants. Deux autres voûtes d'arêtes couvrent la croisée du transept et le chœur fermé par un chevet plat et aveugle, auquel succède la sacristie. Deux chapelles latérales constituent de nos jours le « transept » : celle dédiée à Saint-Joseph, au sud, est voûtée d'arêtes, celle de Notre-Dame, au nord, voûtée d'ogives. L'édifice est éclairé par de larges baies en plein cintre, hormis la chapelle nord dotée d'une triple baie à remplage de style gothique. La vue extérieure de l'église reflète sa structure générale ; on y voit que la sacristie, dotée d'une baie à remplage, est dans l'alignement du mur sud de la nef et du chœur, et non centrée. Une toiture à deux pans, légèrement brisés un peu avant l'aplomb des murs de la nef, couvre celle-ci et le chœur d'un même élan, soulignant la longueur de l'édifice ; la toiture des chapelles est plus basse. La chambre des cloches est percée sur chaque face d'une baie cintrée entourée de deux baies rectangulaires. La porte d'entrée de l'église est soulignée par un encadrement rectangulaire de pierre de taille surmonté d'un fronton triangulaire dans une arcature concave, datée de 1774. Des contreforts étayent les murs, notamment de chaque côté des bras du transept et aux angles du clocher, à la façon de celui de Bellesvivre. Une litre seigneuriale (ou cordon) ceint encore partiellement les murs de la sacristie, du chœur et de la nef. Les parements de pierres de taille sont rares, un appareil de briques parfois mêlé de moellons de pierre calcaire dominant la construction des murs.

Les documents conservés sur l'église, la seigneurie et le château, indiquent que la chapelle sud a été construite en 1677, que la voûte actuelle a été édifée au début du XVIII^e s. en remplacement d'une charpente en bois peut-être détruite pendant la dernière invasion française, et que la chapelle nord n'a été élevée qu'entre 1850 et 1853, tandis qu'était démolie la chapelle du Rosaire réédifiée peu avant 1710 et qui ouvrait du même côté nord de la nef. Le décor classique de la partie XVIII^e siècle



4. Façade sud

de l'église pourrait être de la main ou avoir été inspiré des frères Marcat qui ont travaillé à la réédification du château ; on notera en particulier l'apparement des pilastres de l'église avec ceux, d'ordre colossal, construits sur la façade du château. Le retable de Claude Adrien Richard (1672-1742) figurant la lapidation de saint Étienne, patron de l'église, accosté de deux statues dans des niches, le confessionnal, la chaire à prêcher (attribuée au sculpteur Lambertoz, à rapprocher de celles d'Arbois et de Foncine-le-Haut) offerte par le marquis de Broissia entre 1705 et 1710, les fonts baptismaux attribués à Claude II ou Claude Marie Galezot, confèrent à l'église une unité de style dont seule se distingue la chapelle nord néo-gothique avec l'arcature de son entrée, sa baie et son autel en pierre de Tonnerre. À ce riche mobilier, dont ont été retirées la balustrade et la table de communion en 1973, s'ajoute une statuare de qualité : *pietà* du XVII^e siècle, saint Sébastien du XVI^e siècle, saint André du XV^e siècle et une Vierge à l'Enfant (ou à la grappe) en bois du XV^e siècle qu'une étude récente attribue à l'école de Jean de La Huerta par similitude avec la Vierge à la grappe de Bucey-lès-Gy (Haute-Saône). Mobilier et statues sont protégés au titre des monuments historiques.

L'édifice, aux parois et statues couvertes de badigeon gris en 1973, n'avait guère attiré l'attention jusqu'à ce que des désordres et l'humidité ne le mettent en danger. Les travaux ont été exécutés en deux phases, 2014 et 2017-2018, sous la conduite de l'architecte Simon Buri. Le gros œuvre extérieur a été restauré : drainage de l'édifice, notamment autour du



5. Entrée principale



6. Vue intérieure de la nef



7. Détail du mobilier en bois : fonts baptismaux

8. Pietà, XVII^e siècle

chœur et de la sacristie, réfection complète de la charpente et de la toiture en tuiles plates de cinq coloris et deux modules qui lui confèrent beaucoup de vie, reprise des murs des façades et des restes de la litre. Dans l'église même, les maçonneries ont été consolidées, le badigeon gris a été retiré au profit d'une polychromie de ton rose orangé. Le mobilier et la statuaire ont été entièrement restaurés, et le chauffage amélioré, avec l'apport financier très notable de l'association de sauvegarde de Neublans, Sena. L'éclairage, la sonorisation, la sonnerie de cloches et l'horloge ont été modernisés.

Ces travaux ont attesté que cet édifice d'apparence classique demeure dans les murs et les proportions d'un édifice roman, ce que laissait présager l'étude des textes à son sujet, tandis que l'examen minutieux de l'église préalablement à la demande d'inscription de l'église à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2013, puis au démarrage des travaux, montrait des éléments des XV^e-XVI^e siècles : dans la sacristie, la baie à remplage et des restes de fresque murale avec, semble-t-il, une croix de

consécration ; baies obturées au clocher et au mur sud au début de la nef... La reconstruction de la charpente de la nef a mis au jour, dans les combles du mur sud, des baies romanes et une frise de feuillage peint qu'un premier examen professionnel daterait du XII^e siècle. Le déplacement de mobilier au mur nord de la première travée a révélé une ouverture *a priori* romane. Un arc triomphal en arc brisé couvert d'une frise de feuillage peint, dégagé à la sacristie en haut du mur la séparant du chevet du chœur actuel, et la découverte de marches d'accès sous le niveau actuel attesteraient que celle-ci fut le chœur de l'édifice avant que celui-ci fût agrandi sur une plus grande largeur au nord et doté, à une date à ce jour indéterminée, d'un nouveau chœur en avant du précédent. Ces éléments incitent à poursuivre les investigations sur cet édifice qui pourrait bien figurer parmi les plus anciens du Jura.

La Sauvegarde de l'Art français a contribué aux travaux à hauteur de 10 000 € en 2014 et 4 000 € en 2017.

Patricia Guyard

Arch. dép. Jura, 1 H 10 et 17 (bulle d'Urbain II, 1089 ; *vidimus*, 1207, de l'acte de l'archevêque de Besançon de 1083) ; 1 E 143, titres de famille, Froissard de Broissia ; 251 G (fonds de la paroisse de Neublans) ; 9 V 3/262 (fonds de la préfecture du Jura) ; 5 E 95/87 (fonds de la commune de Neublans déposé aux Arch. dép. du Jura).

A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté. Département du Jura*, t. IV, Lons-le-Saunier, 1856, « Neublans », p. 469 (réimpr. Bourg-en-Bresse, 1997).

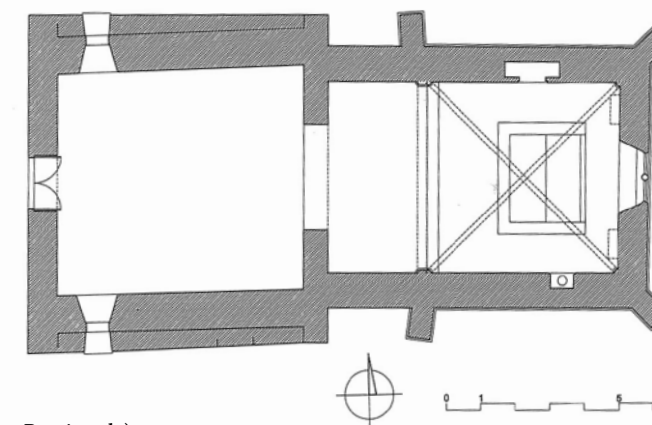
PERRIGNY

Canton Poligny, arrondissement Lons-le-Saunier, 1 526 habitants
ISMH 1993



1. Façade nord-ouest

Aujourd'hui isolés près du bord du plateau dominant la reculée de Conliège aux portes de Lons-le-Saunier, et propriété indivise des communes de Briod, Perrigny et Conliège, la CHAPELLE SAINT-ÉTIENNE DE COLDRE et son cimetière clos de murs, dont l'accès ancien est protégé par des dalles levées sur champ devant un portique rudimentaire de pierre, sont les humbles témoins subsistants de l'implantation primitive des structures paroissiales dans ce secteur du Jura. Après avoir abrité un retranchement fortifié dans l'Antiquité, le site fut pendant



2. Plan (Simon Burri, arch.)